

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROUVÉ LE 17 NOVEMBRE 2014

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES

Plérin, le 16 septembre 2016

Destinataires :

Personnes publiques associées

DIRECTION DE L'URBANISME ET DES DEPLACEMENTS URBAINS Visa : Directeur DGS
Service Urbanisme Suivi par : Rémi LEFORT Tél. : 02.96.79.82.06 Courriel : rlefort@ville-plerin.fr
N/Réf : PF/RL/MA 2016.09.95

Toute correspondance doit être adressée à
Monsieur Ronan KERDRAON
Maire de Plérin-sur-Mer
Vice-président de Saint-Brieuc Agglomération

Urgent En réponse Pour information Pour attribution Pour avis Pour signature

BORDEREAU D'ENVOI

Objet : modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme.
PJ : 1 fichier + 1 accusé de réception.

Madame, Monsieur,

Par délibération en date du 22 février 2016, la ville de Plérin a engagé une procédure de modification simplifiée n° 1 de son PLU approuvé le 17 novembre 2014.

Les modifications projetées sont exposées dans le fichier joint.

Le phase de mise à disposition étant programmée du 26 septembre 2016 au 25 octobre 2016 inclus, je vous remercie de me faire part de vos observations éventuelles, dans les meilleurs délais, afin de les insérer dans le dossier mis à disposition du public.

Vous trouverez, également joint, un accusé de réception que vous voudrez bien me retourner, par voie électronique.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

P/o Rémi LEFORT
Directeur de l'urbanisme et des déplacements urbains